
Adresse de la société populaire de Paimboeuf, département de la Loire-Inférieure, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Paimboeuf, département de la Loire-Inférieure, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 308;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18284_t1_0308_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

avoient commencé d'exécuter sur les patriotes les plus énergiques et les plus purs, ces scélérats se débattaient encore, ils machinoient de nouveaux crimes, lorsque votre brave collègue les a terrassés avec la massue de l'opinion publique qui s'est fortement prononcée au moment où elle a cessé d'être comprimée par des agitateurs qui voulant tout sacrifier à leur ambition et à leur vengeance faisoient un trafic honteux des plus viles passions et auroient fini par anéantir, la république sous le masque imposant d'un patriotisme exagéré.

Et nous aussi, représentans, nous sommes les zélés ardents du gouvernement révolutionnaire qui seul peut consolider l'édifice de la constitution republicaine, les ennemis acharnés des aristocrates de toutes les couleurs, et les vrais amis des principes et de la justice sévère mais égale pour tous, ce n'est pas sous le joug de la servitude que les hommes arrivent à la liberté, ce n'est pas en nationalisant l'anarchie et le terrorisme, que l'on ouvre les âmes, aux douces émotions de l'amour de la patrie, mais grâce à votre énergie, représentans, la vertu et la probité respirent, le flambeau de la raison va luire de tout son éclat, les malveillans seront comprimés desqu'ils seront connus et nos cœurs, ne formant bientôt qu'un vœu, qu'un seul désir, qu'un même sentiment, nous travaillerons tous de concert au bonheur du peuple et au triomphe de la république.

GUERAUD, *agent national*
et 11 autres signatures.

7

La société populaire de Paimboeuf, département de la Loire-Inférieure, félicite la Convention nationale de son décret sur les sociétés populaires. Il verse, dit-elle, l'espérance dans le cœur du philanthrope paisible qui ne cherche la société que pour y trouver l'union, la confiance et la fraternité.

Mention honorable, insertion au bulletin (17).

[*La société populaire de Paimboeuf à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (18)

Citoyens Représentans,

Le décret du 25 vendémiaire qui défend toutes affiliations, agrégations et correspondance entre les sociétés populaires vous assure la reconnaissance des amis de la liberté, recevez la nôtre avec les félicitations qui vous sont dues.

Par cette loi salutaire, vous déjouez l'intrigant, vous arrêtez le meneur, vous comprimez l'ambitieux, vous atterrez l'aristocrate; en

même tems, citoyens Législateurs, vous enharaissez l'homme de bien, vous rassurez le philosophe, l'ami de l'humanité; vous versez l'espérance dans le cœur du philanthrope paisible qui ne cherche la société que pour y trouver l'union, la confiance, et jouir des doux épanchements de la fraternité.

Citoyens représentans, vous n'avez point voulu, sans doute, détruire l'institution précieuse des sociétés populaires, mais seulement séparer l'alliage qui en avait déjà altéré la pureté: Régulateurs éclairés, vous avez fait disparaître ces feux folets, toutes ces lueurs trompeuses; aujourd'hui, s'élève majestueusement, et domine avec dignité un phare lumineux; nous touchons au port.

Vive la Convention! Vive la Convention!

Salut et fraternité.

Les membres de la société populaire, sous-signés sur un nombre de deux cents cinquante.

GAVEREL, *receveur du district*
et 58 autres signatures.

8

La société populaire de Pégomas, département du Var, se plaint de ce que, sous prétexte de l'insurrection de Marseille, on ose calomnier le peuple du Midi. Elle déclare que toutes les sociétés populaires, même dans les campagnes, sont prêtes à faire, s'il le faut, un rempart à la représentation nationale. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Insertion au bulletin (19).

[*La société populaire de Pégomas à la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (20)

Liberté, Égalité.

République française, une et indivisible.

Représentans du peuple

Le peuple du midi réclame des droits que la calomnie voudrait lui ravir; des intrigans le taxent d'incivisme. L'insurrection de Marseille leur sert de prétexte, est ce que quelques individus pourroient ils influencer sur la masse d'un peuple qui au milieu des tempêtes qui l'ont agité, a été le rocher inébranlable ou la politique humaine a échoué de tels détracteurs ne méritent que le mépris.

Pères et défenseurs de la patrie comptés sur la fidélité et la persévérance du peuple du midi. L'esprit en est bon, les sociétés populaires qui y sont établies, même dans les campagnes sont prêtes à marcher et à faire s'il le faut, un rempart de leurs corps, contre tous les ennemis qui oseroient vous attaquer.

(17) P.-V., XLIX, 241.

(18) C 326, pl. 1420, p. 7.

(19) P.-V., XLIX, 241.

(20) C 326, pl. 1420, p. 8.